

## Contribution de Marc Laget - DATAR

1. Quels seraient les destinataires et quels seraient les objectifs absolument prioritaires (1 ou 2 objectifs maximum) d'une politique publique d'"inclusion numérique" ?

Les principaux destinataires doivent être les décideurs qui ne mesurent pas encore l'étendue de leur capacité à faire évoluer le numérique par leurs décisions, principalement élus territoriaux et responsables d'entreprises : dans la mesure où ils maîtrisent l'essentiel des dépenses nationales non affectées, ils peuvent faire évoluer les modalités de leurs actions en y incluant une plus grande part de contenus numériques (ex : orientation des attributaires du RSA vers des formations internet par les Conseils généraux, création de sites et de ressources par les entreprises).

2. A quoi reconnaîtrait-on que l'on progresse (ou que l'on régresse) en matière d'inclusion numérique ?

Assez facile à dénombrer : le nombre et la proportion de titulaires de B2I, Passeport Internet ou PCIE, ainsi que le taux de souscription d'abonnements par des personnes en situation d'exclusion, en particulier sur des territoires fragilisés (ZUS, territoires ruraux)

3. Ces priorités, ces signes de progrès ou de régression font-ils l'objet d'un consensus ou sont-ils discutés ? Dans le second cas, sur quels points de désaccord portent-ils et qui opposent-ils ?

Le premier indicateur est déjà mis en œuvre par de nombreux territoires, le second pourrait être discuté et le cas échéant intégré à l'enquête du CREDOC réalisé chaque année à la demande ARCEP-CGIET.

4. Dans le domaine de l'inclusion (ou de l'exclusion numérique), quelles sont la ou les initiatives, les cas, qui vous ont le plus pris par surprise, bousculé, étonné, ces dernières années ?

La capacité de publics pourtant très réfractaires à l'enseignement (communauté gitane par exemple) de s'approprier des ressources de base au profit d'échanges valorisants.

5. Y a-t-il aujourd'hui des facteurs nouveaux ou émergents qui transforment le contexte même dans lequel on peut aujourd'hui penser et agir autour de l'inclusion numérique ?

A partir d'un système aujourd'hui très verticalisé, les nouveaux usages essaient de plus en plus et permettent à des acteurs et des territoires jusqu'ici restés en marge de la dynamique numérique de construire leurs propres dynamiques.

6. Si vous deviez citer une action emblématique en matière d'inclusion numérique, réussie ou non, de préférence en dehors de celles que vous menez vous-même, quelle serait-elle ? Pourquoi ?

Trois actions qui durent depuis quelques années : le forum des usages coopératifs en Bretagne, les Carrefours des Possibles de la FING, les outils et formations de Outils-Réseaux.

7. Que faudrait-il pour que les actions les plus réussies dont vous avez connaissance “passent à l'échelle”, gagnent en impact et puissent faire l'objet d'une politique publique à l'échelle nationale ou européenne?

Le cas échéant en s'appuyant sur quels acteurs ? Cela ne marche que si les acteurs partent de leurs propres capacités, motivations et projets, de l'histoire et de la culture de leur propre territoire. Imposer des savoirs, des pratiques, des langages ne fonctionne que très rarement. Il conviendrait donc de partir de d'autodiagnostic, puis de proposer des outils appropriés à servir leurs propres intérêts.